

De : Sorbonne Université - Sciences Direction Générale <sciences-directiongenerale@sorbonne-universite.fr>

Envoyé : lundi 11 juillet 2022 16:45

Objet : Elections professionnelles - fiabilisation des adresses postales des personnels SU

Importance : Haute

Bonjour à toutes et tous,

Du 1er au 8 décembre prochain, les personnels de Sorbonne Université seront appelés à voter pour leurs représentants et représentantes aux instances de dialogue social. Ces élections sont organisées en lien avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) qui coordonne ces élections professionnelles.

Ainsi, les personnels seront appelés à voter pour plusieurs scrutins et notamment pour la mise d'un place d'un Comité d'administration social d'établissement, qui remplace les actuels Comité technique et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et qui sera compétent pour le pilotage des ressources humaines de l'établissement, l'égalité Femme-Homme ou encore de l'amélioration des conditions de travail des personnels etc. Les différentes commissions paritaires consultatives qui sont obligatoirement consultées sur les projets de décision individuelle concernant les fonctionnaires et les contractuels, selon les commissions, seront également renouvelées.

Au niveau du MESR, tous les personnels rattachés à ce ministère voteront pour la mise en place d'un Comité d'administration social ministériel unique et pour les Commissions administratives paritaires.

Afin de pouvoir voter, les notices de vote avec identifiant et mot de passe seront transmises aux personnels, par voie postale à leur domicile par le MESR. Ainsi, si les personnels ont déménagé ou si l'adresse postale n'est pas à jour, il est nécessaire d'en demander la modification, par mail, auprès des service RH compétents.

Ces demandes de modifications devront impérativement être transmises avant le mercredi 20 juillet 2022 au soir, la liste électorale avec les adresses postales fiabilisées étant remise au MESR le vendredi 22 juillet.

Pour les personnels qui seront intégrés à la liste électorale à l'automne (arrivée à SU à l'automne, renouvellement de contrat ou de détachement etc.), ils recevront leur notice de vote par voie numérique.

Merci de diffuser ces informations auprès des collègues afin que chacun puisse rapidement effectuer sa demande de changement d'adresse postale si besoin.

La demande doit parvenir, via le formulaire disponible ici <https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/ressources-humaines/votre-arrivee/demarches-rh-frequentes/donnees-personnelles.html?search-keywords=formulaire+changement+d%27adresse>, et être transmise selon à [Sciences-DRH-Bureau-IATSS @ sorbonne-universte.fr](mailto:Sciences-DRH-Bureau-IATSS@sorbonne-universte.fr) ou [sciences-DRH-Personnels-Enseignants @ sorbonne-universite.fr](mailto:sciences-DRH-Personnels-Enseignants@sorbonne-universite.fr)

Nous avons bien conscience des délais contraints et vous remercions de bien vouloir diffuser largement ces informations aux collègues dans les structures relevant de votre périmètre, en particulier les départements de formation et unités de recherche.

Bien cordialement,

La Direction Générale

Faculté des Sciences et Ingénierie
4, place Jussieu | 75252 Paris cedex 05
Boite courrier 2501
sciences-directiongenerale@sorbonne-universite.fr
sorbonne-universite.fr

